

## **PÔLE DEVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT ET DES COMPETENCES**

Groupement formation

Clermont-Ferrand, le

Réf. : PDVC/GF/BA/OS/N° /2024

Affaire suivie par :

Lieutenant Olivier SIMON

☎ 04.73.19.20.16

☎ 04.73.60.63.99

### **NOTE DE SERVICE**

**NS/GF/PDVC/2024/N°02**

Objet : Organisation de la Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis de tronc commun (FMPA) 2025 SPP et SPV.

- Annexe n°1 - Objectifs de volumes horaires annuels de FMPA ;
- Annexe n°2 - Programme et mises en situation professionnelle proposées et techniques attendues 2025 ;
- Annexe n°3 - Formation ou emploi attendus du formateur ;
- Annexe n°4 - Précautions et règles élémentaires de sécurité à respecter.

La présente note de service fixe le contenu de la Formation de Maintien et de Perfectionnement des Acquis (FMPA) de tronc commun (hors chaîne de commandement). Les modalités d'organisation restent conformes à celles édictées par la NS/GF/PDVC/2024/N°1 du 09 juillet 2024.

Dans l'objectif de maîtriser la gestion des séquences sous WebMac, la saisie de chacune des séquences FMPA est limitée à 1H30 maximum.

Concernant les sapeurs-pompiers volontaires, il est maintenu un volume « minimal » à assurer pour garantir l'adéquation entre le panel des formations à couvrir et la disponibilité de ces agents, toutefois le niveau optimal est à privilégier pour garantir le déroulé des missions avec la meilleure efficacité.

Les différents volumes de FMPA sont ainsi répartis :

- 1- SPP Optimal : 24 séquences de FMPA de 1h30, soit 36 heures
- 2- SPV Optimal : 20 à 24 séquences de FMPA de 1h30, soit 30 heures annuelles (plus 3 heures si SR niveau 1 ou 6 heures si SR niveau 2).
- 3- SPV Minimal : 18 à 22 séquences de FMPA de 1h30, soit 27 heures annuelles (plus 3 heures si SR niveau 1 ou 6 heures si SR niveau 2).
- 4- SPV Reprise d'activité : 12 à 14 séquences de FMPA de 1h30, soit 18 heures annuelles (plus 3 heures si SR niveau 1 ou 6 heures si SR niveau 2), à atteindre pour permettre une reprise progressive l'activité opérationnelle après 6 mois d'inactivité en l'absence de réalisation de FMPA annuelles.

Le détail des volumes est fixé en annexe n°1 et les séquences en annexe n°2.

Afin de permettre, dans certaines situations particulières, de saisir des volumes horaires au-delà de ceux prescrits en annexe n°1, des séquences particulières « Risques Spécifiques » sont toujours disponibles.



Le contenu des séquences est accessible sous , par le lien suivant :

<https://enasis.fr/course/view.php?id=1669>

**Le suivi des séquences de FMPA est conditionnant pour valider l'aptitude opérationnelle l'année suivante.**

Toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre de ce dispositif pourra faire l'objet d'une remontée d'information des CIS via les chefs de compagnies.

Le directeur,

Destinataires :

➤ Pour information :

- DDSIS / DDASIS
- chefs des PR / PM / PDVC / PAFSI / PSSM
- chef du GT,
- chefs de compagnie,
- cheffe du SQVS

➤ Pour action :

- chefs de CIS pour mise en œuvre s/c des Cie

## Annexe 1 : Objectifs de volumes horaires annuels de FMPA

### 1- SPP Optimal

Pour rappel, les FMPA SPP de tronc commun, par emploi et par domaine d'activité, programmées sur le site de Crouël sont obligatoires (16 heures, soit 2 jours).

Grade / emploi	FMPA SR	FMPA EQ/CE	FMPA CA 1 EQ	FMPA CATE
SPP - Cpl à Cch Emploi d'équipier et/ou chef d'équipe	1 journée (8h)	1 journée (8h)		
SPP - Sgt à Adj Emploi de Chef d'agrès 1 équipe	1 journée (8h)		1 journée (8h)	
SPP - Adj à Adc Emploi de chef d'agrès tout engin	1 journée (8h)			1 journée (8h)

Enregistrement des séquences de FMPA correspondantes au programme des FMPA TC 2025 à enregistrer sur WebMac suivant état de présence fourni par le GF (décompte 1h30 par séquence).

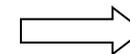
Public	Thèmes FMPA à enregistrer sur WebMac				
EQ et CE SPP	FMPA INC1	FMPA INC2	FMPA RS LSPCC	FMPA RS ARI	FMPA RS PBE
CA1 EQ SPP	FMPA INC3	FMPA RS ARI	FMPA RS INC	FMPA RS GOC	FMPA RS PBE
CATE SPP	FMPA INC3	FMPA INC 4	FMPA RS INC	FMPA RS ARI	FMPA GOC
Tous les SPP (hors FMPA Cdt)	FMPA SR1 (niv. 1)	FMPA SR2 (niv. 1)	FMPA SR3 (niv. 2)	FMPA SR4 (niv. 2)	FMPA RS SR

Les autres séquences seront réalisées dans le CIS afin d'atteindre ces volumes à minima.

	SUAP	INC	LSPCC	ARI	PABE	Risques spécifiques	SR	Total annuel obligatoire
	9	9	1,5	1,5	3	6	3 à 6	33 à 36
Séquences FMPA	SAP 1 à 6	INC 1 à 6	LSPCC 1	ARI 1	PABE 1 et 2	RS 1, 2, 3, 4	Niv.1 : SR 1 et 2 Niv.2 : SR 1 à 4	

2- **SPV Optimal – 30 heures sans moyen SR. 33 à 36 heures avec moyens SR.**

	SUAP	INC	LSPCC	ARI	PABE	Risques spécifiques	Total annuel obligatoire
	9	9	1,5	1,5	3	6	30
Séquences FMPA	SAP 1 à 6	INC 1 à 6	LSPCC 1	ARI 1	PABE 1 et 2	RS 1, 2, 3, 4	

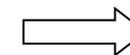


plus SR le cas échéant	Total annuel obligatoire
3 à 6	33 à 36
Niv.1 : SR 1 et 2 Niv.2 : SR 1 à 4	

*Nota : un agent n'ayant que la compétence SUAP ne suivra que les séquences SUAP, soit 9 heures annuelles.*

3- **SPV Minimal – 27 heures sans moyen SR. 30 à 33 heures avec moyens SR.**

	SUAP	INC	LSPCC	ARI	PABE	Risques spécifiques	Total annuel obligatoire
	9	9	1,5	1,5	1,5	4,5	27
Séquences FMPA	SUAP 1 à 6	INC 1 à 6	LSPCC 1	ARI 1	PABE 1	RS 1, 3, 4	



plus SR le cas échéant	Total annuel obligatoire
3 à 6	30 à 33
Niv.1 : SR 1 et 2 Niv.2 : SR 1 à 4	

4- **SPV Reprise d'activité opérationnelle après 6 mois d'inactivité – 21 heures sans moyen SR. 24 à 27 heures avec moyens SR**

	SAP	INC	LSPCC	ARI	PABE	Risques spécifiques	Total annuel avant reprise		plus SR le cas échéant	Total annuel avant reprise
	9	3	1,5	1,5	1,5	4,5	21	→	3 à 6	24 à 27
Séquences FMPA	SAP 1 à 6	INC 1 et 2	LSPCC 1	ARI 1	PABE 1	RS 1, 3, 4			Niv.1 : SR 1 et 2 Niv.2 : SR 1 à 4	

Dans le domaine SUAP, une évaluation sera proposée aux agents ayant eu une absence supérieure à un an afin de faire réaliser les séquences FMPA nécessaires à la mise à niveau.

Rappel : au-delà de 5 ans, une formation complète est à réaliser (transverse, SUAP, modules INC/PBE).

**Annexe 2 : Mises en situation professionnelle proposées et techniques attendues**

Séquences FMPA	Durée maximum à saisir	Mise en situation professionnelle proposée ou thématique	Pratiques et techniques attendues à minima (ou blocs de compétences observés)	Observations
SAP 1	1H30 par séquence	Kit accouchement et prise en charge du nouveau-né à la naissance.		Encadré par des formateurs SUAP ayant suivi le module B en 2024 pour les thèmes 1,2 et 3
SAP 2		Plaies, brulures et préservation du potentiel psychologique des intervenants.		
SAP 3		Traumatismes des membres et immobilisations des membres.		
SAP 4		Bilan XABCDE séquence 1		Encadré par des formateurs SUAP ayant suivi le module A en 2025 pour les thèmes 4,5 et 6
SAP 5		Bilan XABCDE séquence 2		
SAP 6		Bilan XABCDE séquence 3		
FMPA SR 1 Niveau 1	1H30	APP sur 1VL avec l'ensemble du matériel SR niveau 1. Un rappel devra être fait sur l'entretien du matériel à l'issu des FMPA et des interventions	MGO / 5i / 5S / Balisage / Reconnaissance 360 / Immobilisation / Stabilisation / Gestion du vitrage à l'aide du matériel / Charte graphique (identification, marquage) / Création d'accès (portes, haillon) / Utilisation du matériel SR / Message (notion de victimes). APP sur l'ensemble du matériel SR niveau 1. Un rappel devra être fait sur l'entretien du matériel à l'issu des FMPA et des interventions.	Pas d'action de désincarcération car Niveau 1.
FMPA SR 2 Niveau 1	1H30	MSP : AVP 1 VL choc frontal. 1 victime consciente piégée. VL sur ses 4 roues. Victime le conducteur.	Balisage, Reconnaissance 360, marquage, immobilisation / stabilisation, gestion du vitrage, création d'accès.	Pas d'action de désincarcération car Niveau 1.

Séquences FMPA	Durée maximum à saisir	Mise en situation professionnelle proposée ou thématique	Pratiques et techniques attendues à minima (ou blocs de compétences observés)	Observations
FMPA SR 1 Niveau 2	1H30	APP : sur 1VL avec l'ensemble du matériel SR niveau 2. Un rappel devra être fait sur l'entretien du matériel à l'issu des FMPA et des interventions	MGO / 5i / 5S / Balisage / Reconnaissance 360 / Immobilisation / Stabilisation / Gestion du vitrage à l'aide du matériel / Charte graphique (identification, marquage) / Création d'accès (portes, haillon) / Utilisation du matériel SR / Coussins de levage. Message (notion de victimes, ...).	Pas d'action de désincarcération.
FMPA SR 2 Niveau 2	1H30	MSP : AVP 1 VL sur ses 4 roues choc frontal. 1 victime consciente incarcérée au niveau du ventre et des membres inférieurs. Fortes douleurs au bas du dos.	MGO : Balisage, reconnaissance 360, immobilisation, stabilisation, création d'accès, gestion du vitrage, marquage, cross raming, relevage du tableau de bord, relevage de la colonne de direction. Techniques de désincarcération.	
FMPA SR 3 Niveau 2	1H30	AVP 1 VL sur ses 4 roues choc latéral côté droit contre un mur. VL inaccessible par le côté droit et l'arrière. 1 victime consciente incarcérée. Siège ne fonctionnant pas.	MGO : Balisage, reconnaissance 360, marquage, immobilisation, stabilisation, création d'accès, gestion du vitrage, gestion du siège, techniques de désincarcération. Technique de la baie latérale montant B côté gauche.	
FMPA SR 4 Niveau 2	1H30	AVP 1 VL sur ses 4 roues choc latéral côté gauche contre un mur. VL inaccessible par le côté gauche et l'arrière. 1 victime consciente incarcérée.	MGO : Balisage, reconnaissance 360, marquage, immobilisation, stabilisation, création d'accès, gestion du vitrage, gestion du siège, techniques de désincarcération. Technique de la voie américaine ou variante côté droit.	

Séquences FMPA	Durée maximum à saisir	Mise en situation professionnelle proposée ou thématique	Pratiques et techniques attendues à minima (ou blocs de compétences observés)	Observations
INC 1		APP technique de lance avec Ouverture de Porte Sécurisé (OPS) MSP adapté au secteur	<b>Feux de structures – Méthodes et techniques opérationnelles</b> Lecture des indicateurs et compréhension du système feu Rappel des Techniques de Lances	Rappels des indicateurs du CSF Séquence Vidéo OTR FTO 10.3 Lecture du feu
INC 2		APP et MSP Echelles à mains MSP intermédiaire avec sauvetage par l'extérieur	<b>Intervenir sur un feu de structure</b> Réaliser un sauvetage ou une mise en sécurité - Sécuriser la zone d'intervention – Éteindre un incendie <b>Utilisation des échelles à main</b>	Rappels des techniques de sauvetages et mise en sécurité Utilisation et mise en œuvre des échelles à main
INC 3		MSP simple (VPI) Feux de maison R+1 MSP intermédiaire Feux Habitation collective R+2 MSP Feu dans un ERP/Habitation - GINC complet	<b>Intervenir sur un feu de structure - Feux d'habitation</b> Sécuriser la zone d'intervention - Réaliser un zonage opérationnel - Mettre en œuvre un dispositif de protection hydraulique – Éteindre un incendie <b>Recherche de victimes</b>	Rappels sur les principes du zonage opérationnel Les objectifs de la VO Techniques d'engagement
INC 4		MSP Feu dans un ERP MSP Habitation - GINC complet	<b>Intervenir sur un feu de structure –Type ERP</b> Sécuriser la zone d'intervention - Réaliser un zonage opérationnel - Mettre en œuvre un dispositif de protection hydraulique – Éteindre un incendie	Rappels sur les principes du zonage opérationnel Les objectifs de la VO Techniques d'engagement
INC 5		MSP 1 Feu de VL sur VP MSP 2 Feux de VL avec avec risque Spécifique	<b>Intervenir sur un feu de véhicule</b> Sécuriser la zone d'intervention - Réaliser un zonage opérationnel - Mettre en œuvre un dispositif de protection hydraulique – Éteindre un incendie	Rappels Technique OPS feux de VL Risque spécifiques TMD Info Feux de VL électrique
INC 6	1H30 par séquence	MSP Simple VPI seul à 4 MSP Intermédiaire FPT à 6 MSP PGR Fuite de gaz	<b>Intervenir sur une fuite de gaz</b> Rappel des procédures Gaz PGC/PGR Réaliser un zonage opérationnel - Mettre en œuvre un dispositif de protection hydraulique –	<b>Evolution GDO Gaz</b> <b>Introduction installations Bio Gaz</b>

Séquences FMPA	Durée maximum à saisir	Mise en situation professionnelle proposée ou thématique	Pratiques et techniques attendues à minima (ou blocs de compétences observés)	Observations
LSPCC 1		MSP1 Sauvetage par l'extérieur progression sur toiture MSP2 Sauvetage en ravin ou excavation	<b>Mise en œuvre du LSPCC</b> Progression horizontale Sauvetage ou reconnaissance en excavation	<b>Rappel utilisation des EPI</b> <b>Consignes de sécurité</b>
ARI 1		MSP 1 : feux ou dégagement de fumée dans un bâtiment au R-1 avec MTR avec ligne guide MSP2 : feux en sous-sol avec MTE + collier d'amarrage	<b>Nouveau GDOD « Engagement milieu vicié SDIS 63 2025 »</b> Progression en reconnaissance en milieu enfumé sous ARI capelé avec un moyen hydraulique. MTR Utilisation de la ligne guide et de la liaison personnelle. Travail avec TGP et intégration du BAS dans les missions	Rappel utilisation des radios et utilisation de la Caméra thermique de reconnaissance Engagement sur ligne de vie FTO n°25
PABE 1		MSP 1 chute d'arbre sur VP MSP 2 inondation dans un local MSP3 bâchage de toit	Intervention intempéries Rappel des risques inondation / Tempête Lot Bûcheronnage / Lot épuisement / Lot bâchage	
PABE 2		MSP ou APP suivant possibilités du secteur	Risques animaliers (Frelons asiatiques) Lot HYFAP	
Risques spécifiques / locaux 1		PAO et ICP SPP PAO SPV	Indicateurs de la Condition Physique des SP Maintien en condition physique opérationnelle	Lien vers outils et Guide ENASIS
Risques spécifiques / locaux 2		Module risque agression APP et MSP agression physique ou verbale	Gestion du risque agression	Ressources Formation risque agression 2019
Risques spécifiques / locaux 3		Protocole de nettoyage et d'hygiène individuel et EPI	Pris en compte de la toxicité des fumées d'incendie Avant, pendant et après une intervention	Rappels des risques / Procédures de nettoyage / NDS / support vidéo
Risques spécifiques / locaux 4		MSP feux de végétaux	Feux d'espace naturel	Validation Référent départemental FDF

Séquences FMPA	Durée maximum à saisir	Mise en situation professionnelle proposée ou thématique		Pratiques et techniques attendues à minima (ou blocs de compétences observés)
Risques spécifiques / SUAP 1	1H30 par séquence	<b>Thème 7</b> : Carrefour des techniques transverse et équipier VSAV.		Encadré par des formateurs SUAP ayant suivi le module A en 2025
Risques spécifiques / SUAP 2		<b>Thème 8</b> : Extraction de véhicule sans désincarcération et après désincarcération.		
Risques spécifiques / locaux 7 à 12		MSP INC évacuation et mise en sécurité du public et du personnel avec prise en compte du SSI	<b>Feux dans un ERP ou locaux à risques spécifiques</b> Sécuriser la zone d'intervention - Réaliser un zonage opérationnel - évacuation et mise en sécurité du public et du personnel avec prise en compte du SSI	ERP type J, O, U, R, Suivant possibilité du secteur Mise en œuvre lors des manœuvres Cie
RS INC	3H00	MSP CIS mixtes	Feux de cave avec progression longue Objectifs VO : protéger un volume	Rappels utilisation du VAR et du FEV
RS PABE	1H30 par séquence			
RS ARI			Feux de parking sous terrain Binôme en difficulté : l'assistance en air, et le dégagement du sauveteur ou du binôme via les FTO SDS	FEV et rappels VO feux de parking FTO 22 et 23 / FTO SDS
RS LSPCC				
RS GOC				Les outils GOC et la SITAC
RS SR	6H00	MSP ou APP Suivant possibilité du secteur	IUV spécifique électrique, GPL, GNV	
RS SUAP			SMV, Kit SINUS	
RS ETARE			3H00	Manœuvre ETARE suivant secteur d'intervention

**Annexe 3 :** Formation ou emploi attendus du formateur

<b>Thématique abordée en FMPA</b>	<b>Niveau de formation ou emploi attendus du formateur</b>
Secours d'urgence aux personnes – FMPA SUAP 1 à 3	Formateur SUAP ayant suivi le module B en 2024 (1 formateur SUAP pour maxi 8 stagiaires)
Secours d'urgence aux personnes – FMPA SUAP 4 à 6 FMPA RS1 et RS2 SUAP	Formateur SUAP ayant suivi le module A de la FMPA de formateur SUAP 2025 (1 formateur SUAP pour maxi 8 stagiaires)
Secours routier	Formateur équipier SR à jour de sa FMPA de formateur SR
Utilisation et port de l'ARI	FOR ACC INC (en priorité) et ACC PRO à jour de leurs FMPA 2024
Utilisation du LSPCC et des échelles à main	
Incendie	
Opérations diverses / PABE	
Risques spécifiques	
	Le formateur est désigné par le chef de centre en fonction des compétences nécessaires

## **Annexe 4 : Précautions et règles élémentaires de sécurité à respecter**

### **1. Pour toute MSP réalisée à l'extérieur sur VP ou sur un site particulier (ERP, établissements à risque)**

- Prévenir le CODIS avant le déclenchement et à la fin de la MSP ;
- Utilisation de conventions personnalisées pour mise en œuvre des MSP ;
- Sur VP, si nécessaire, effectuer un sur-balisage de protection intégrant le balisage réel de l'exercice ;
- Lors des exercices de grandes ampleur ou mise en situation nécessitant l'utilisation du réseau d'eau avec un débit ou une durée importante informer ou faire remonter l'information au gestionnaire via CODIS 63 ;
- Les manœuvres regroupant plusieurs CIS de niveau compagnie ou départementales doivent faire l'objet d'un Ordre d'Opérations réalisé par la Compagnie ou par le GPO – service opérationnel.

### **2. Consignes d'ordre général :**

- Respect du port des EPI adaptés ;
- Respect des consignes d'usage du matériel spécifique lié à la sécurité en intervention (Balise Sonore de Détresse, ARI...) ;
- Pas de mise à feu réel sur MSP INC sauf si mise en place et respect du « [Protocole mise en œuvre des exercices sur feux réels](#) » ;
- Respect des précautions d'usage relatives à la manœuvre des hydrants (ouverture et fermeture progressive sur 30s minimum) pour éviter les coups de béliers et les dommages aux réseaux (potabilité, rupture de canalisation, fuite...) ;
- Respect des consignes relatives aux restrictions et à l'économie d'eau à assurer en période de restriction sécheresse – zonage sur openSIS63 ([lien OpenSIS63](#)).

### **3. Consignes spécifiques au regard de l'utilisation des échelles à coulisse et du LSPCC**

- Prudence lors du positionnement des échelles à main ;
- Prudence lors du passage au vide et lors du franchissement du bassoir de fenêtres ;
- Obligation d'utiliser un mannequin de sauvetage en qualité de victime lors de mise en œuvre du LSPCC (GTO Sauvetages et mises en sécurité).